

## CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JUIN 2016

L'an deux mille seize et le quatorze du mois de Juin, à 18 h 30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la Salle d'animations culturelles, sous la présidence de Jean-Michel LADET, Maire .

Etaient présents : Mmes VISIER. LABEAUME. ANDRE. MM. GUIRAL. CAUSSE. BELLOC. PUEL. BOUSSAC.

Absente : Mme L. CROIZIER

### **SCHEMA DEPARTEMENTAL COOPERATION INTERCOMMUNALE :**

Malgré la désapprobation de plusieurs élus, la Préfecture a présenté un schéma départemental de coopération intercommunale prévoyant un regroupement à 2 x 2 et souhaite la mise en place d'un syndicat mixte dans le but d'étudier l'opportunité de l'une ou l'autre des possibilités. Un contre-amendement est envisagé et le conseil municipal est appelé à se réunir en août prochain.

### **SALLE D'ANIMATIONS CULTURELLES :**

Le règlement intérieur élaboré pour le fonctionnement de la salle d'animations culturelles est examiné et quelque peu modifié en ce qui concerne les équipements intérieurs à ne pas déplacer. Un accès WI-FI est disponible à proximité de façon classique et en conformité avec l'usage qui doit en être fait (connexion tracée par l'opérateur et prestataire de service).

### **RPQS (rapport qualité/prix du service) 2015 DU PNRGC :**

Il est donné lecture du rapport sur la qualité et le prix du service 2015 pour l'assainissement non collectif du Parc Naturel des Grands Causses qui n'appelle aucune observation du Conseil municipal.

### **SERVICE TECHNIQUE :**

Compte-tenu de la surcharge de travail durant l'été et des restrictions médicales de l'agent, il est évoqué une possible embauche saisonnière ou commandes auprès d'entreprises susceptibles d'assurer le service sur devis.

### **ADHESION A AVEYRON-INGENIERIE :**

Au vu des statuts de l'Agence départementale Aveyron Ingénierie proposés, le conseil municipal décide d'adhérer à compter de cette année à cet organisme dont l'assistance dans les domaines technique, juridique ou financier permettront à la commune une meilleure gestion des dossiers si nécessaire, pour une cotisation annuelle de 230 €.

### **TRAVAUX DIVERS :**

**Gendarmerie** : Les travaux seront engagés semaine 25.

Evocation de la **Mise en sécurité de l'entrée du village** ainsi que du **Festival Folklorique du Rouergue** 2016.